

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

POLE DES RESSOURCES HUMAINES
SERVICE DE LA GESTION DU PERSONNEL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2022

P.V. n° 125
Dossier n° 7

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

VU l'article 9 du décret n° 2014-793 du 9 juillet 2014 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique territoriale,

VU la délibération du Conseil d'administration en date du 10 décembre 2021, concernant à la mise en place du vote électronique pour les scrutins relatifs aux Commissions Administratives Paritaires, à la Commission Consultative Paritaire et au Comité Social Territorial, dans le cadre des élections professionnelles du 10 Décembre 2022,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à la désignation du président et des membres des bureaux de vote électronique constitués dans le cadre des élections professionnelles 2022,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

d'annuler la précédente délibération du bureau du CASDIS en date du 23 mai 2022 (P.V n°114-Dossier N°2) et d'approuver les désignations ci-dessous :

Pour le bureau de vote centralisateur :

- Président : Madame Isoline GARREAU, Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne ou son représentant en qualité de suppléant, le Lieutenant-Colonel Alain DUPUY, chef du pôle ressources humaines et formation ;

- Secrétaires : Madame Véronique PEREIRA, chef du service de la gestion des personnels permanents, Madame Sylvie BOUVIER LOUCHE, chef du service gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Pour le bureau de vote en charge de la CAP SPP A :

- Président : Madame Isoline GARREAU, Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne ou son représentant en qualité de suppléant, le Lieutenant-Colonel Alain DUPUY, chef du pôle ressources humaines et formation ;
- Secrétaire : Madame Véronique PEREIRA, chef du service de la gestion des personnels permanents.

Pour le bureau de vote en charge de la CAP SPP B:

- Président : Madame Isoline GARREAU, Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne ou son représentant en qualité de suppléant, le Lieutenant-Colonel Alain DUPUY, chef du pôle ressources humaines et formation ;
- Secrétaire : Madame Véronique PEREIRA, chef du service de la gestion des personnels permanents.

Pour le bureau de vote en charge de la CAP SPP C :

- Président : Madame Isoline GARREAU, Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne ou son représentant en qualité de suppléant, le Lieutenant-Colonel Alain DUPUY, chef du pôle ressources humaines et formation ;
- Secrétaire : Madame Véronique PEREIRA, chef du service de la gestion des personnels permanents.

Pour le bureau de vote en charge de la CAP PATS A :

- Président : Madame Isoline GARREAU, Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne ou son représentant en qualité de suppléant, le Lieutenant-Colonel Alain DUPUY, chef du pôle ressources humaines et formation ;
- Secrétaire : Madame Véronique PEREIRA, chef du service de la gestion des personnels permanents.

Pour le bureau de vote en charge de la CAP PATS B :

- Président : Madame Isoline GARREAU, Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne ou son représentant en qualité de suppléant, le Lieutenant-Colonel Alain DUPUY, chef du pôle ressources humaines et formation ;
- Secrétaire : Madame Véronique PEREIRA, chef du service de la gestion des personnels permanents.

Pour le bureau de vote en charge de la CAP PATS C :

- Président : Madame Isoline GARREAU, Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne ou son représentant en qualité de suppléant, le Lieutenant-Colonel Alain DUPUY, chef du pôle ressources humaines et formation ;
- Secrétaire : Madame Véronique PEREIRA, chef du service de la gestion des personnels permanents.

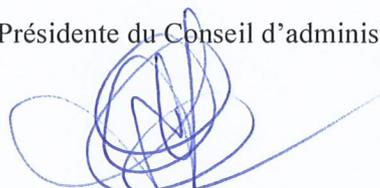
Pour le bureau de vote en charge du Comité Social Territorial :

- Président : Madame Isoline GARREAU, Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne ou son représentant en qualité de suppléant, le Lieutenant-Colonel Alain DUPUY, chef du pôle ressources humaines et formation ;
- Secrétaire : Madame Sylvie BOUVIER LOUCHE, chef du service gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Pour le bureau de vote en charge de la CCP Unique :

- Président : Madame Isoline GARREAU, Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne ou son représentant en qualité de suppléant, le Lieutenant-Colonel Alain DUPUY, chef du pôle ressources humaines et formation ;
- Secrétaire : Madame Véronique PEREIRA, chef du service de la gestion des personnels permanents.

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU